

Le pastorat féminin

Autor(en): **Meyer, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 102

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... » 6.50
 Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

	12 insert.	24 insert
La case,	Fr. 25.—	45.—
1 case 1/2,	» 35.—	60.—
2 cases,	» 45.—	80.—

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : VIII^e Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. — Le pastorat féminin : J. MEYER. — Bibliographie féministe de langue française. — Le Conseil International des Femmes : P. CHAPONNIÈRE-CHAIX. — De ci, de là... — Variété littéraire : Mrs. Humphry Ward : C. HALTENHOFF. — A travers les Sociétés féminines.

VIII^{me} CONGRÈS DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE pour le Suffrage des Femmes

Nous recevons du Bureau Central, à Londres, Pavis que le rapport du Congrès de Genève va paraître incessamment. Ce rapport contiendra la liste des membres du Comité et des déléguées au Congrès avec leur adresse, le rapport du Bureau Central sur son activité de 1913 à 1920, des rapports sur la situation féministe actuelle dans chacun des pays affiliés à l'Alliance, les résolutions votées par le Congrès, les procès-verbaux des séances du Comité Exécutif et un bref aperçu des séances du Congrès. Cette forme abrégée sera peut-être une déception pour de nombreuses personnes qui comptaient sur la publication *in-extenso*, sous la forme d'Actes, de tout ce qui s'est dit au Congrès, mais on se rendra bien vite compte quels frais considérables aurait entraînés, dans les conditions actuelles d'impression, pareille publication ! et l'on peut d'ailleurs constater par ce qui précède que ce rapport constituera un guide très précieux pour toute féministe, en même temps qu'un complément remis à jour à l'indispensable volume : *Le Suffrage des Femmes en pratique*.

Le Bureau Central n'a pu encore nous indiquer le prix exact de ce rapport, mais nous ne pensons pas qu'il soit très élevé, Prière instante à toutes les personnes qui désireraient le recevoir d'en aviser au plus vite la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, Mlle Emilie GOURD, Pregny, Genève.

Le pastorat féminin¹⁾

On peut se demander pourquoi cette profession est une des plus lentes à s'ouvrir aux femmes, et pourquoi celles-ci elles-mêmes, qui ont mis tant d'ardeur à conquérir leurs grades en médecine ou en droit, hésitent à se tourner vers une carrière qui semble pourtant devoir répondre tout particulièrement à leurs goûts et à leurs dons.

¹ Cet article a été écrit avant la prédication à Saint-Pierre, le 6 juin dernier, de Miss Maude Royden, prédication qui a certainement marqué une évolution dans l'opinion publique au sujet du pastorat féminin. — Signalons, pour les personnes que préoccupent les arguments théologiques, une brochure en anglais de Miss M^{rs} A. R. Toker (en anglais) : *Women Preachers* (en vente au Secrétariat des Intérêts féminins, 22, rue Etienne-Dumont, Genève : 50 centimes), et un article de M. le past. J. Breitenstein dans la *Semaine religieuse* de Genève du 29 mai 1920. (Réd.)

Le pastorat, en effet, ministère d'encouragement, de consolation, d'enseignement, constant appel à la sympathie et au don de soi-même, doit correspondre aux âmes religieuses, à celles qui cherchent la paix intérieure, la contemplation et la certitude, comme aussi à celles qui, désireuses d'action, trouvent dans des œuvres multiples et variées l'occasion d'exercer leur énergie et la joie d'être utiles. Les femmes se plaisent rarement aux idées philosophiques, mais elles prennent intérêt aux questions de morale, à la fois élevées et pratiques ; elles savent consoler et comprendre ; elles ont la patience et le don de communiquer leurs connaissances et leurs convictions.

En fait d'ailleurs, la femme exerce ces différentes activités : elle sait être utile auprès des enfants et des malades ; elle soulage des infortunes et administre des associations de bienfaisance ; elle le fait avec fidélité et persévérance. Mais jusqu'à une date très rapprochée, elle s'est tenue à l'écart des fonctions officielles.

Il y a, pour expliquer cette situation, des raisons diverses. Naturellement, tous les arguments employés pour combattre l'accession des femmes aux carrières masculines se retrouvent ici : la femme au foyer, la réserve féminine, l'infériorité intellectuelle, la faiblesse physique, etc. Mais il y a eu de plus les arguments théologiques et religieux : en raison de la faute d'Eve, la femme doit être soumise à l'homme, et cultiver plus que toute autre vertu la modestie et l'humilité. Il y a surtout le grand argument de l'apôtre Paul : « Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler. » Et les derniers arguments, incapables d'arrêter les femmes qui désiraient pratiquer la médecine ou le droit, pèsent encore d'un poids très lourd sur celles pour qui la vie religieuse importe plus que tout et qui cherchent dans la Bible leur règle de vie. Il y a une souffrance, parfois une souffrance angoissante, à se sentir en désaccord, ne fût-ce que sur un point, avec l'enseignement qui, par ailleurs, est considéré comme sacré.

Ce n'est pas le lieu de discuter ici comment les arguments proprement théologiques peuvent être compris ou modifiés selon les siècles et les races. Il restera toujours que les âmes les plus nobles sont celles qui auront les scrupules les plus délicats et la solution du problème, pour une femme religieuse, est du domaine individuel. Quelques-unes se laisseront retenir ; d'autres, appelées par une irrésistible vocation, obéiront à leur conscience en passant outre, et le choix à faire à cet égard sera

E 1436



peut-être une belle manifestation de fidélité au devoir et de maturité personnelle.

Actuellement et lentement les Facultés de théologie s'ouvrent aux femmes et des femmes occupent des fonctions pastorales, non seulement en Amérique, mais en Angleterre et en Hollande. En Suisse, les femmes peuvent faire les études complètes. Elles sont éligibles au pastorat dans le canton des Grisons. M^{lle} Gutknecht et M^{lle} Pfister ont prêché en Argovie et dans le canton de Zurich¹. Certaines associations religieuses : les Quakers et l'Armée du Salut, par exemple, ne connaissent aucune différence de sexe. En Suisse, un mouvement très intéressant existe depuis quelques années pour former des femmes à remplir des ministères spéciaux, comme directrices d'œuvres, catéchistes, etc.; et petit à petit des postes se fondent. Bien des préjugés tomberont devant les faits, l'attitude des femmes et les services rendus par leur travail. En France aussi, des associations agissent pour former des femmes à l'exercice de tâches diverses, et beaucoup dépend de ce que seront les premières à l'œuvre. Il y a un grand obstacle dans l'opposition faite par l'attitude de l'Eglise catholique qui ne connaît aucune activité pour la femme, sauf dans les ordres religieux; ceux-ci étant il est vrai très nombreux, et ouvrant les postes du soin des malades et de l'enseignement, mais créant d'autre part une ligne de démarcation entre la vie religieuse et la vie laïque.

L'argument le plus fort contre le pastorat féminin est celui qui nous montre la femme partagé entre sa vocation et ce que l'on a appelé « le plus divin des devoirs féminins : l'éducation des enfants ». — C'est absolument juste. Mais il faudrait comprendre aussi qu'ouvrir une carrière à celles (peut-être peu nombreuses) qui auront le courage de pousser à l'extrême le don de soi et d'en accepter les lourdes charges, c'est tout autre chose que de vouloir faire passer tout le genre humain par le même chemin. Il y a la vocation de la maternité; il y a la vocation du ministère. Tout porte à croire que la seconde exclut la première : on ne peut pas mener deux vies. Cela revient à dire que celles qui désireront exercer le pastorat auront à envisager tout le sacrifice qu'il comporte. Beaucoup de vocations supposent des sacrifices; cela arrive aussi aux jeunes gens. Mais le sacrifice est individuel et il faut laisser à chacun et à chacune le droit imprescriptible de choisir sa voie, d'en payer le prix et d'en avoir la joie — une joie que connaîtront celles-là seulement qui auront payé le prix.

J. MEYER.

Il faut signaler à celles que cette question intéresse le beau volume intitulé : *The story of a pioneer* (New-York et Londres, Harper and Brothers) qui est l'autobiographie de Mrs. Anna Shaw, une des premières Américaines qui ait exercé des fonctions pastorales. C'est frémissant de vie et d'intérêt, plein d'expériences, et traversé d'un souffle stimulant.

BIBLIOGRAPHIE FÉMINISTE DE LANGUE FRANÇAISE

Des demandes de renseignements nous parvenant constamment, soit de la part de nos lecteurs, soit de la part de personnes qui s'intéressent de loin au féminisme, au sujet de livres, de documents, et de publications à consulter et à étudier sur les problèmes qui nous occupent, nous pensons rendre aujourd'hui service à un cercle plus étendu en publiant les indications bibliographiques qui suivent. Celles-ci n'ont, est-il besoin de le dire, aucune prétention

¹ M^{lle} Schmidt dans le canton de Neuchâtel. (Réd.)

à épuiser complètement un aussi vaste sujet. La littérature féministe est en effet déjà très étendue, mais souvent éparpillée dans des écrits de circonstances, des articles de revues ou de journaux, et nous ne connaissons qu'un seul ouvrage qui ait tenté de coordonner cette abondante matière : *La Femme et le féminisme* (Amsterdam 1900). Mais, à notre avis, et en plus du fait que cet ouvrage, vieux de vingt ans, n'est plus à jour des publications modernes, il s'agit là plutôt d'une compilation que d'un guide. Et c'est d'un guide dont ont surtout besoin nos lecteurs et nos correspondants, leur indiquant ce qui est pour eux utile à connaître. (Réd. ¹).

A. GÉNÉRALITÉS ET HISTOIRE DU FÉMINISME.

I. — Ouvrages de fond et de discussion de principes.

* Stuart MILL : *L'assujettissement des femmes*, 1 volume 1869. Traduction française épuisée en librairie. Petit livre admirable de logique et de clarté de raisonnement, qui a beaucoup contribué au développement du mouvement en Angleterre.

Léon RICHER : *La femme libre*, 1 volume, Paris, 1872.

Ernest LEGOUVÉ : *La question des femmes*, 1 brochure.

Id. *Histoire morale des femmes* (1 volume.

Cours professé au Collège de France). Ouvrages marquant les débuts du mouvement en France, et par cela même, bien que contenant encore des choses excellentes que toute féministe devrait connaître, ouvrages un peu vieilliss.

A. BEBEL : *La femme*. Traduction française, épuisée en librairie.

* Ch. Secrétan : *Le droit de la femme*, 1 volume 1888.

Id. *Mon Utopie* (quelques chapitres). Ouvrages où le philosophe de Lausanne a posé juridiquement la théorie du droit de la femme, et qui, par conséquent, constituent une des bases scientifiques irréfutables de nos revendications.

Ouvrages plus récents :

TURGEON : *Le féminisme français*, 2 volumes.

NOVICOFF : *L'affranchissement de la femme*, 1903.

* Emile FAGUET : *Le féminisme*, 1913.

J.-Joseph RENAUD : *Catéchisme féministe*, 1910.

Abbé SERTILLANGES : *Féminisme et catholicisme*.

Étienne LAMY : *La femme de demain*. (Ces deux derniers ouvrages du point de vue catholique, le second extrêmement modéré et même timoré).

Paul MARGUERITE : *Adam, Eve et Brid'Oison*, 1919. Dernier ouvrage d'un féministe convaincu (voir plusieurs de ses romans, ses brochures, écrits en collaboration avec son frère Victor) mais dont l'attention a été surtout attirée par les questions mariage, divorce, etc., envisagées uniquement d'après le Code français et les coutumes de son pays.

II. — Histoire du féminisme.

* M^{me} AVRIL DE STE-CROIX : *Le féminisme*. Paris 1907. Un excellent petit volume et une claire vue d'ensemble du développe-

¹ Nous marquons d'une astérisque les ouvrages dont la lecture nous semble indispensable. Presque toutes les publications indiquées ici faisant partie de la Bibliothèque du Secrétariat genevois des Intérêts féminins (22, rue Etienne-Dumont, Genève, qui pratique le prêt à domicile moyennant une très modique finance) nous allégeons de ce fait nos renseignements, puisque nos lecteurs peuvent se procurer facilement ces ouvrages, de fastidieuses indications d'éditions, etc.